

Ce que vous devez savoir sur l'hébergement chez l'habitant

Nos participants se posent beaucoup de questions sur le logement chez l'habitant. Voici ce que vous devez savoir :

Pourquoi loger chez l'habitant ?

- Parce qu'il n'y a pas moins cher pour se loger dans les grandes villes, et que quand on veut économiser, il vaut mieux économiser sur le pris de l'hébergement que sur le prix des cours et de la formation. Dans certaines villes, une semaine d'hébergement en résidence ou en location peut coûter le double du prix des cours !
- Parce que ce peut être un moyen de mieux comprendre les réalités sociales et culturelles d'un pays étranger.

Qui sont les hébergeurs ?

- Toute personne, ou foyer, disposant de chambres libres et souhaitant les louer.
- Ces personnes qui louent des chambres dans leur maison ou appartement, représentent toute la diversité de nos sociétés contemporaines : ethnies, religions, opinions, orientations sexuelles, familles "traditionnelles" avec parents et enfants, retraités, personnes vivant seules, couples mariés ou non, avec ou sans enfant... toutes les composantes de la société sont représentées. Loger chez l'habitant, c'est souvent découvrir un mode de vie très différent du vôtre, mais c'est aussi ce qui fait la richesse de l'expérience, à condition de savoir s'adapter.

Quelles sont leurs responsabilités envers vous ?

- Vous fournir une chambre confortable, et les repas prévus. Ils n'ont aucune autre obligation que purement matérielle. Vous avez votre clé. Vous êtes libre de vos mouvements, tant que vous tenez votre hébergeur informé de vos heures de retour à la maison et de toute absence aux repas.

Comment les hébergeurs sont-ils choisis ?

- Certaines écoles organisent elles-mêmes leur réseau de familles d'accueil, et disposent d'un collaborateur en interne pour gérer les placements. D'autres font appel à des agences spécialisées, qui se chargent de sélectionner les hébergeurs et d'en assurer le suivi.
- Tous les hébergements chez l'habitant répondent aux critères de la Norme Européenne sur les Séjours Linguistiques en termes de confort, propreté, équipements. La décoration et tout autre élément d'ordre subjectif ne sont pas pris en compte. Le confort est généralement sommaire et la décoration ne sera pas forcément à votre goût.
- Enfin, les évaluations des clients sont systématiquement pris en compte et une évaluation régulière de chaque hébergeur peut ainsi être réalisée en continu. Un hébergeur qui ne donne pas satisfaction est retiré du réseau de l'école.

Quelles seront mes relations avec mon hébergeur ?

- Il n'y a pas de réponse précise à cette question, car tout dépend du relationnel entre les personnes. La relation contractuelle est celle du "gîte et couvert", les échanges et relations inter-personnelles dépendent des affinités. Il n'entre pas dans le rôle des hébergeurs de divertir leurs locataires. Vous bénéficierez d'une totale



indépendance et liberté de mouvement, à l'exception des moins de 18 ans qui ont obligation de respecter des horaires de couvre-feu.

